

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 886**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Métiers de l'audiovisuel opt. techniques d'ingénierie et exploitation des équipements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 12	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BTS audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements contribue à la détermination, la coordination technique, la mise en oeuvre et l'exploitation des équipements techniques relatifs à un projet audiovisuel. Il est capable de lire un script, de dialoguer avec le réalisateur, le directeur de la photographie, l'ingénieur du son ou le chef machiniste...

Il assure la préparation technique du tournage, le choix des matériels, la mise en place des branchements, les vérifications multiples en cours de tournage.

Il garantit la qualité technique du signal et du flux et participe à la maintenance préventive et corrective des matériels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

.sociétés de production audiovisuelle, prestataires de services (postproduction, communication, évènementiel) ,entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...), entreprises de distribution de matériels audiovisuels professionnels.

technicien duplication, technicien d'exploitation de régie, technicien d'ingénierie, technicien de reportage, technicien de studio, responsable location

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Technologie des équipements et supports - Techniques et mise en oeuvre
- Epreuve professionnelle de synthèse (projet à caractère industriel et rapport d'activités professionnelles)
- Domaine littéraire et artistique
- Anglais
- Sciences physiques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03/07/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**